

Tourisme responsable

14 organismes touristiques d'Occitanie sélectionnés pour un accompagnement à la labellisation « Green Destinations »

L'Appel à Manifestation d'Intérêt « Green Destinations » lancé par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie (CRTL), en partenariat avec la Région Occitanie, l'ADEME et ADN Tourisme a reçu dix-neuf candidatures d'organismes gestionnaires de destinations touristiques (OGD). Quatorze d'entre elles ont été sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif afin de progresser dans leur démarche de tourisme durable et d'obtenir, à l'issue de cette étape, la précieuse labellisation « Green Destinations » reconnue par [le Conseil Mondial du Tourisme Durable](#) (GSTC).

Lancé le 20 novembre dernier, cet [Appel à Manifestation d'Intérêt](#) suit la ligne directrice des actions engagées par le CRTL en faveur d'un tourisme durable et responsable depuis 2020, en cohérence avec [le Pacte Vert de la Région Occitanie](#). Son ambition est de coordonner les démarches à l'échelle de la région et d'engager massivement la transformation des destinations (et de leurs socioprofessionnels) avec la volonté claire de renforcer le rôle des OGD sur leur territoire pour qu'ils deviennent des acteurs forts de la transition écologique, aux côtés de leurs collectivités. L'accompagnement offert aux OGD lauréats leur permettra de s'engager et de répondre au cahier des charges de « Green Destinations ».

Le [comité de pilotage](#), composé d'experts en transition et en tourisme, a ainsi étudié les dossiers reçus sur la base de [critères](#) rigoureux englobant la qualité et la maturité du projet, les moyens mobilisables, l'intérêt stratégique du projet et leurs motivations quant à l'accompagnement. Les **14 lauréats de l'AMI Green Destinations en Occitanie**¹ bénéficieront d'un accompagnement personnalisé durant 10 jours, sous forme collective et individuelle, afin de piloter la transformation de leur destination, évaluer leur niveau d'avancement et de progression et, à terme, obtenir la labellisation « Green Destination ».

« Avec le lancement de ce programme d'accompagnement, la transformation de l'économie touristique d'Occitanie en une activité plus durable et plus responsable se concrétise et, de facto, contribue à faire de notre Région une destination reconnue pour son tourisme plus respectueux de l'environnement, de son patrimoine et de ses habitants » se réjouit **Vincent Garel, Président du CRTL** qui précise que *« cette labellisation sera une véritable plus-value pour les OGD en leur permettant de gagner en attractivité et en compétitivité au niveau international »*.

Le 2 février 2024

[Contacts Presse](#) : Comité Régional du Tourisme et des Loisirs [Espace Presse](#)
[Sophie PELLEGRIN-PONSOLE](#) ou [Patrick FONTANEL](#) - 05 61 13 55 16

¹ **Ariège** : Office de Tourisme (OT) Couserans Pyrénées ; **Aude** : OT Côte du Midi ; **Gers** : OT Armagnac & D'Artagnan ; **Gard** : OT du Grau du Roi Port Camargue, OT Destination Pays d'Uzès Pont du Gard ; **Haute-Garonne** : Haute-Garonne Tourisme ; **Hérault** : OT Archipel de Thau, OT de La Grande Motte, OT La Domitienne, OT Cap d'Age Méditerranée ; **Hautes-Pyrénées** : OT Tourmalet Pic du Midi ; **Pyrénées-Orientales** : Cap Sud 66 – l'Agence d'Attractivité de Perpignan Méditerranée Métropole, OT Pyrénées Méditerranée ; **Tarn** : Tarn Attractivité